

École Primaire St Cyprien



" Les magnolias"
18, rue G. Robin
42 160 St Cyprien
tel : 04 77 55 24 56

CONSEIL D'ECOLE DU 11 JUIN 2018

Etaient présents : Mme Melenchon, Mme Paolucci, Mme Zobebe, Mme Jacquemont, M. Bonnefoy, Mme Fayard, Mme Garde, Mme Tardy, Mme Guyot ; Mme Souzy, Mme Commarmond, Mme Ollier-Perain, M. Roche

Mme Grangeon, Mme Perrin

Mme Longuet

Mme Cornet, Mme Michon, Mme Harcaut, Mme Zantedeschi, Mme Giraud, Mme Dallon, Mme Greilsamer, Mme Tronchon, Mme Celle, Mme Bessey

Excusés : M. Caleyron (IEN), Mme Viscio, Mme Chillet, Mme Meunier-Favier

- 1- Effectifs à ce jour et répartitions des classes pour 2018-2019 et équipe enseignante
- Karine Polucci PS/MS 14+ 14
- Sandrine Melenchon PS/MS 14+15
- Richard Bonnefoy GS 23
- Sarah Zobebe GS/CP 5+ 18
- Laurence Ollier Perain CP/CE1 18+5
- Brigitte Garde CE1 24
- Eve Tardy CE2 25
- Stéphanie Souzy CE2/CM1 13+ 12
- Nathalie Guyot CM1/CM2 11+13
- Philippe Rocvhe CM2 27

TOTAL 251 élèves pour septembre 2018

Cette année, nous n'avons aucun TPS inscrit et l'effectif est donc supérieur à celui de l'an dernier avec une classe en moins prévue à la rentrée.

Les parents et la municipalité ont fait un courrier expliquant la montée des effectifs entre novembre 2017 et maintenant et demandant provisoirement le maintien pour une année de la 11^{ème} classe. Ce courrier a été adressé à l'inspecteur de circonscription et au directeur académique. Pas de réponse donnée, la commission devrait avoir lieu dans les jours à venir.

Mme Melenchon a fait remonter les effectifs aux syndicats de l'éducation nationale.

Pour l'Education Nationale une moyenne de 25 par classe est tout à fait acceptable. Lors du conseil, il a été évoqué de médiatiser la situation de notre école mais il y a des situations bien pires dans la Loire qui ne reçoivent aucune réponse positive.

Nous attendons la nomination du complément de service de Mme Melenchon et de Mme Souzy

- 2- Projet d'école 2016-2021 → **Comment a-t-on travaillé autour du règlement scolaire ?**

Ce travail a été riche et formateur.

Dans un premier temps, un travail a été fait en classe puis deux rapporteurs de chaque classe ont été désignés pour élaborer le règlement avec la directrice.

Ce règlement sera transmis aux familles en septembre et sera signé.

Il sera présenté par les plus grands aux élèves de maternelle en début d'année scolaire.

- 3- Liaison école collège

La majorité de nos élèves sera scolarisée au collège Jacques Prévert en septembre.

Des projets ont vu le jour :

Autour des maths

Ortholude

Rencontre athlétisme

Projet architecture avec les CM1 qui a débouché sur une exposition au collège le 8 juin.

Rencontre avec les professeurs pour la mise en place des classes de 6^{ème} le 19 juin

Conseil école/collège prévu le 25 juin

- 4- Budget scolaire et achat de matériel

48.66 € par élève avec 500 € pour le projet d'école.

En plus 1500 € pour l'adhésion à la coopérative scolaire pour la gestion des comptes et assurance plus transports opéra ou cinéma.

- 5- Elections des représentants des parents d'élèves pour 2018-2019.

En octobre, la liste des parents se présentant devra parvenir à la directrice vers le 20 septembre

- 6- PPMS → bilan pour cette année.

Deux exercices en plus depuis février :

Un exercice de confinement a eu lieu le 27 mars 2018. Le confinement ne pose pas de problème, les élèves restent en place et reconnaissent le signal.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 28 mai en présence des pompiers d'Andrézieux. Les locaux de l'élémentaire ont été enfumés, l'évacuation s'est faite en 2min 40, les détecteurs de fumée ne se sont pas déclenchés car il s'agissait de fausses fumées.

Nous soulignons ce soir que le principal problème *réside dans le fait que les alarmes d'élémentaire, de maternelle et de la cantine ne sont pas reliées*. Mme Grangeon en parlera lors des commissions municipales.

- 7- Bilan des actions pour cette année scolaire.

Voyage des cycle3 dans le Puy de Dôme

Voyage des CP à Marcoux

Sortie au Moulin des Massons à Saint Bonnet Le Courreau pour les maternelles

Voyage au zoo pour les classes de CP/CE1 et CE1

Sortie à l'opéra pour les classes d'élémentaire

Spectacle théâtre à Noël donné à l'école pour les maternelles

Vélo pour les CP, CP/CE1, CE1

Toutes ces actions ont pu être faites grâce aux subventions du sou des écoles (30€ par enfant pour les voyages et subventions des activités comme le vélo, le théâtre des maternelles...)

- 8- Quelles pourront être les actions entre l'équipe enseignante et les parents d'élèves pour l'année à venir ?

Après en avoir parlé avec Mme Cornet, présidente des parents d'élèves, il semble important que des actions d'information soient menées à destination des familles.

Le sou des écoles gère des manifestations pour financer les actions menées en classe et le rôle de la liste Indépendante serait d'apporter de l'information aux familles

Parmi les thèmes possibles : le harcèlement, les réseaux sociaux. Une information sur ces sujets semble pertinente car la vie de l'école a fortement été impactée cette année à cause de ceci.

Nous pourrions faire appel à la BPDJ vers le mois d'octobre et pourquoi pas se lancer un défi : « 10 jours sans écran » comme les écoles de Chenereille ont pu le faire cette année.

Questions des parents à l'équipe enseignante :

- Pourquoi les enfants sont-ils maintenant accueillis directement en classe après la cantine?

Nous avons constaté quelques temps avant les vacances de Pâques qu'il y avait beaucoup de conflits entre enfants durant le temps de midi. Beaucoup d'agitation dans ce temps d'accueil entre 13h20 et 13h30. Il fallait régler de nombreux problèmes en classe.

Depuis la mise en place de ce temps d'accueil dans les classes, l'ambiance est plus apaisée, les enfants reprennent leurs activités dans le calme.

Le dispositif sera sans doute maintenu à la rentrée.

Parents, représentants de la mairie, DDEN et enseignants ont échangé lors de ce conseil sur le statut des enfants, l'engagement et le rôle des parents, sur le respect et la confiance ; la place de chacun dans l'éducation et l'instruction d'un enfant.

- Nous avons eu beaucoup de questions autour de l'utilisation des réseaux sociaux par certains élèves ayant des conséquences au sein de l'école.

En effet, c'est la première fois où nous sommes confrontés à ce genre de problème. De nombreux enfants de CM ont accès à un téléphone portable ou tablette et s'en servaient en dehors des temps scolaires pour « tchater » avec d'autres enfants (propos peu sympathiques)

- Plusieurs parents s'inquiètent de la sécurité lors des récréations et des relations entre enfants pendant ce temps libre. Quelle est votre organisation pour la surveillance des récréations ?

Nous surveillons la cour activement, cette année il n'y a pas plus d'accidents que les autres années. Deux maîtres de service surveillent et gèrent les conflits quand ils se présentent. Nous sommes conscients bien sûr qu'il peut se produire des accidents quels que soient les enfants ou les lieux.

Mme Longuet rappelle qu'il y a plus d'accidents domestiques que d'accidents scolaires.

L'équipe enseignante rappelle qu'il faut absolument parler à un adulte si un problème de harcèlement se présente (des signes doivent alerter : sommeil, changement de comportement...). Les enseignants seront alors en mesure d'intervenir.

Mme Melenchon rappelle que nous pouvons trouver un moment pour se rencontrer ou se téléphoner si nécessaire.

- Comment et par qui est géré l'étude du soir ?

Deux enseignants volontaires et une dame employée de la municipalité.
Les CP sont répartis sur les 3 personnes et ne restent pas avec la même personne toute l'année.
Les groupes varient chaque soir.
Karine Faure n'assure pas une étude dirigée mais une surveillance.

- Du fait de la fermeture d'une classe l'année prochaine, quelle sera par conséquent la répartition des classes ?

Répondu précédemment.

- Comment va être organisée la fête de l'école cette année entre la danse des maternelles et le chant des primaires ?

Les élèves de l'école élémentaire volontaires chantent et les maternelles dansent sur certaines de leurs chansons.

4 danses et le final.

9 chants.

Le volontariat des élèves est à respecter et à encourager.

On constate à ce jour que moins de familles seront présentes lors de la fête de l'école du Samedi 23 juin.

Questions à la mairie :

- Suite à la modification des rythmes scolaires l'année prochaine, que proposez-vous comme moyens de garde pour les mercredis et les vacances scolaires?

La commune reprend la gestion complète des temps périscolaires (cantine et garderie).

Les tarifs seront consultables sur le site de la mairie fin juin.

Pour les mercredis et les vacances il faut consulter le portail famille de Bonson.

POUR LA CANTINE :

A partir de septembre il ne sera proposé des repas de substitution qu'en présentant un PAI. Un nouveau cuisinier est recruté pour septembre.

Un dossier va vous être distribué dans les prochains jours, il faudra lire attentivement les consignes pour la garderie et l'inscription à la cantine via le portail famille. **ET SURTOUT LE RAPPORTER TRES VITE A LA MAIRIE.**

- Quelle sera l'organisation lors des temps méridiens et des temps périscolaires l'année prochaine notamment les vendredis soirs ?

Le temps de la pause méridienne sera géré par les dames de service (travaillant en maternelle) 2 pour la maternelle et 3 pour l'élémentaire.

Le vendredi soir il n'y aura pas d'étude mais un temps de garderie.

- Beaucoup de personnes se sont questionnées sur le billet du maire de la semaine 13 parlant des problèmes d'une élève avec ses autres camarades et de comportements inadaptés de certains élèves durant les périodes périscolaires.

Le billet du maire relate toutes les rencontres faites par M. le Maire. Ce jour là, il avait rencontré la famille concernée par la problématique.

PETIT RAPPEL : Des articles concernant l'école sont consultables sur le site de la mairie à la rubrique « école »